



## MOTION A L'ATTENTION DU DIRECTEUR GENERAL

A déposer à la F3SCT du 28/09/2023, au CSE du 17/10/2023, au Conseil de Surveillance du 19/10/2023

Nous, l'intersyndicale, représentants des personnels, dénonçons le climat actuel délétère et anxiogène au sein du GHBS, généré depuis votre arrivée le 3 juillet dernier.

- **Dénonçons** votre communication en toute oralité sans justificatif, fluctuante, alarmante sur la situation budgétaire de l'Etablissement, générant stress et angoisse dans tous les services.
- **Dénonçons** votre communication clivante par votre présentation d'une situation budgétaire catastrophique aux organisations syndicales, mais bien différente et moins négative au corps médical.
- **Dénonçons** vos propos contradictoires et constatons déjà des réorganisations de trame de travail sans concertation, ne respectant pas les procédures et instances. Ce jeudi 28 septembre 2023, deux mois et demi après votre prise de fonction, le constat de vos décisions arbitraires, sous le manteau, est :
  - Sondage sauvage et volonté de mise en place arbitraire des 12 heures dans les services.
  - Gel des embauches.
  - Non reconduction de plusieurs CDD sous couvert de fin de mensualité d'été.
  - Suppression des pools de pôle.
  - Arrêt des CDI.
  - Privatisation de certains secteurs d'activité.
  - Mi-temps thérapeutiques en poste et non en complément dans les services.
  - Fermeture de 20 lits d'hospitalisation complète.
  - Quid du temps syndical ?

L'intersyndicale exige de connaître votre feuille de route pour l'Etablissement et d'y être associée par le biais des instances.

Nous sommes profondément attachés au service public et nous nous interrogeons sur votre mission au sein du GHBS.

Votre Belem (Diaporama présenté en CME et CODIR) pourrait bien vite se transformer en Titanic.

Notre mission sera alors d'en informer la population et les politiques du territoire de santé et de tout mettre en œuvre pour faire respecter notre mission de service public dans le respect de la législation du travail et des personnels.

Depuis la rédaction de cette motion, vous nous avez reçu et malgré votre écrit en date du 25 septembre 2023 à tous les professionnels, nous restons sur nos réserves et tenons à ce que cette motion soit inscrite au PV de la F3SCT, du CSE et du Conseil de Surveillance à venir.

Nous exigeons des effectifs et des plannings dimensionnés en fonction des besoins d'accueil des usagers, de prise en soin des patients et des résidents.